

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Thielen, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2405113	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF 3 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 18 mars 2024 par lequel le préfet du Finistère l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours, a fixé le pays de destination duquel elle pourra être éloignée d'office et a prononcé une interdiction de retour sur le territoire pendant une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître DEME BABA HAMADY (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
02)	DOSSIER N° 2405300	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF 3 MOIS - demande d'annuler l'arrêté du 18 juin 2024 par lequel le préfet du Finistère a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à destination des Comores, et lui a interdit le retour pendant une durée d'un an sur le territoire français, ainsi qu'il l'a obligée à remettre son passeport aux services de la police nationale de Brest et de s'y présenter une fois par semaine avec signalement dans le système d'information Schengen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître NOHE-THOMAS Margot (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	DOSSIER N° 2405824	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois : demande d'annuler l'arrêté du 30 août 2024 par lequel le préfet du Morbihan a refusé de lui délivrer un titre de séjour et l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à destination de Mali et lui a interdit le retour sur le territoire français pour une durée deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DERAMMELAERE Lisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2405517	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du préfet du Morbihan du 4 septembre 2024 portant refus de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DERAMMELAERE Lisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
05)	DOSSIER N° 2405297	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois : demande d'annuler l'arrêté du 21 août 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, a fixé le Congo comme pays de renvoi, et lui a interdit le retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	CABINET D'AVOCATS LE STRAT
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
06)	DOSSIER N° 2405087	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	OQTF - Demande d'annuler l'arrêté du 11 avril 2024 par lequel le Préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé sa demande de titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, a fixé le Nigéria comme pays de destination et a fixé une interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LE VERGER Mélanie
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Thielen, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2001714	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la délibération du 14 octobre 2019 par laquelle le conseil municipal de la commune de Retiers a approuvé la révision générale du plan local d'urbanisme communal	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître EVENO Nicolas (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE RETIERS	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2004494	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	Demande de condamner la commune de Retiers à l'indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par cette collectivité quant à la constructibilité de son terrain, cadastré section AC n° 459, situé rue du Chanoine Tanvet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître EVENO Nicolas (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE RETIERS PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2205364	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC352382110411 du 22 avril 2022 par lequel la maire de la commune de Rennes a accordé un permis de construire pour la construction d'un immeuble 14 logements après démolition d'une maison, sur un terrain situé * rue Anatole France	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame	SOCIETE D'AVOCATS ARCIANE
Défendeur	COMMUNE DE RENNES GROUPE LAUNAY	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES SELARL ARES (Cour)
04)	DOSSIER N° 2304642	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC03501222W0096 du 19 avril 2023 par lequel la commune de Bain-De-Bretagne a accordé un permis de construire pour la construction de quatre bâtiments d'habitation et de quatre annexes, sur un terrain cadastré Section AH n° 100 et 149, sis rue de Verdun, ainsi que la décision de rejet du 19 juin 2023 de leur recours gracieux	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Madame Madame	Maître LE DANTEC Marie (Cour) Maître LE DANTEC Marie (Cour) Maître LE DANTEC Marie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BAIN-DE-BRETAGNE SOCIETE CAP ACCESSION	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS SELARL ARES (Cour)
05)	DOSSIER N° 2301524	RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision n° PC3533417M0005 du 23 septembre 2022 par laquelle le maire de la commune de Thorigné-Fouillard a opposé un sursis à statuer sur la demande de prorogation de la validité du permis de construire délivré le 21 août 2017 pour la réalisation de 59 logements collectifs répartis sur 3 bâtiments sur un terrain situé * rue de la Clôtière, ainsi que la décision implicite de rejet du recours gracieux	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	GROUPE LAUNAY	SELARL ARES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE THORIGNE-FOUILLARD OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT D'ILLE-ET-VILAINE NEOTOA	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2302834	RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté de retrait d'un permis d'aménager n° PA3508022M0002 du 21 mars 2023 par lequel le maire de la commune de Cintré a retiré le permis d'aménager accordé tacitement le 16 janvier 2023 pour la réalisation d'un lotissement de 7 lots dénommé Le Clos Kersy situé impasse de la Vigne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	COMMUNE DE CINTRE	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
07)	DOSSIER N° 2302841	RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté de refus d'un permis d'aménager n° PA3508022M0002 du 21 mars 2023 par lequel le maire de la commune de Cintré a refusé le permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 7 lots dénommé Le Clos Kersy situé impasse de la Vigne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	COMMUNE DE CINTRE	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP

Arrêté le 08/11/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Thielen, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2204039	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la délibération du 8 février 2022 du conseil municipal d'Etel prononçant le déclassement d'une portion du domaine public routier communal et autorisant la vente de cette dépendance domaniale, ainsi que la décision implicite de rejet de son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	PUBLI-JURIS
Défendeur	COMMUNE D'ETEL	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
02)	DOSSIER N° 2203686	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 25 mai 2022 par laquelle le préfet du Finistère a refusé l'attribution d'aides couplées et découplées (PAC surfaces 2013) accordées en fonction de droits à paiement de base acquis (DPB)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ENTREPRISE M. PHILIPPE DUBOS	CABINET D'AVOCATS PROXIMA (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	DOSSIER N° 2204907	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler les décisions n°2022-06-07 du 9 juin 2022 par lesquelles le président de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine a refusé une demande d'attribution d'un plan de chasse chevreuil et sanglier au titre de la campagne 2022-2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEMONNIER-BARTHE (Cour)
Défendeur	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS D ILLE –ET –VILAINE	SOCIETE D'AVOCATS LBP

10 heures 30

04) DOSSIER N° 2205680 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision du 9 juin 2022 par laquelle le préfet de la région Bretagne a refusé l'autorisation d'exploiter la parcelle 83 ZB 39 d'une surface de 1.9340 Ha située sur la commune de Les Portes en Coglais (Montours)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	Madame PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE Monsieur	

05) DOSSIER N° 2204318 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

Titre de l'affaire Demande d'annuler la décision n° 12-04-2022 du 19 avril 2022 par laquelle le président de la fédération des chasseurs des Côtes d'Armor a décidé de l'octroi d'aucun gibier au titre du plan de chasse individuel "chevreuil" pour la campagne 2022/2023 à un propriétaire de 26 hectares de bois à Vagoreg sur la commune de Rostrenen et demande de condamner la fédération des chasseurs des Côtes d'Armor au versement d'une somme en dédommagement de la perte du bénéfice du plan de chasse

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES COTES D'ARMOR	

Arrêté le 08/11/2024
Le président du tribunal